

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM
tenue le mercredi 22 février 2012, à 10 h, à la salle PK-5333 de l'UQAM**

Présences : Robert V. Anderson
Denis Bertrand
Pierre Bouchard
Gilles Gauthier
Roch Meynard
Yvon Pépin

Absence motivée : Renée Legris

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 23 novembre 2011
3. Affaires en découlant
4. Site Web de l'APR-UQAM
5. Bulletin n° 55
6. Attribution des deux bourses d'hiver de l'APR-UQAM
7. Absence du président
8. Varia

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour, élaboré en séance, est proposé par Denis Bertrand et appuyé par Roch Meynard. Adopté à l'unanimité.

2. Adoption du dernier procès-verbal

Sur proposition de Robert V. Anderson, appuyée par Denis Bertrand, le procès-verbal de la réunion du 18 janvier 2012 est adopté à l'unanimité.

3. Affaires en découlant

On revient sur le dernier dîner communautaire, qui a réuni quelque 20 personnes. Plusieurs photos ont été prises. Gilles Gauthier exprime une réticence à publier sur le site Web des photos de personnes sans le consentement de celles-ci (à cause des interdictions de la loi). Yvon Pépin s'est déjà informé auprès des participants à ce sujet. Quelques personnes ont refusé de voir leur photo publiée. On agira en conséquence.

4. Site Web de l'APR-UQAM

Gilles Gauthier nous présente à l'aide d'un projecteur numérique la première mouture du site Web renouvelé de notre association. Le site sera conçu à l'aide du logiciel

WordPress. Une longue discussion s'engage sur la configuration de la page d'accueil, laquelle obtient en général l'approbation des membres. Gilles Gauthier élabore aussi longuement sur les sujets ou chroniques qui pourraient être inclus sur le site. Un projet un peu plus détaillé sera mis sur un serveur privé sur le Web afin que les membres du conseil puissent apporter à Gilles Gauthier des commentaires au fur et à mesure que le projet évoluera.

5. Bulletin #55

Le bulletin #54 vient juste de paraître. Il contient exclusivement des articles de professeurs de la Faculté des sciences de l'éducation. Le bulletin #55, en plus de contenir quelques autres articles similaires, contiendra aussi les rapports des officiers de l'APR-UQAM pour l'année 2011-2012.

Quant au numéro de l'automne, Yvon Pépin a déjà approché quelques professeurs de chimie pour écrire sur les débuts des Sciences à l'UQAM. D'autres professeurs d'autres départements de la Faculté des sciences seront contactés prochainement.

Denis Bertrand apprécierait des retours de commentaires à la suite de ces numéros sur les débuts de l'UQAM. On pourrait même les publier s'il y a lieu dans des numéros subséquents du Bulletin ou encore sur le nouveau site Web.

6. Attribution des deux bourses d'hiver de l'APR-UQAM

Le concours de bourses de la session d'hiver de la Fondation de l'UQAM est ouvert et les deux bourses de 2 000 \$ de l'APR-UQAM sont en lice. Les dossiers des étudiants nous seront envoyés très prochainement pour évaluation. Robert V. Anderson et Pierre Bouchard s'offrent pour évaluer les dossiers et acheminer les recommandations.

7. Absence du président

Tel qu'annoncé, Yvon Pépin sera absent pour le mois de mars 2012. Après revue des sujets à l'ordre du jour, il est convenu que la réunion du conseil d'administration prévue pour le 21 mars serait annulée.

D'autre part, Roch Meynard demande de reporter au 25 avril la réunion prévue le 18 avril pour palier à son absence cette semaine là. Les membres du conseil acceptent de décaler la réunion au 25 avril 2012.

8. Varia

Une lettre de Georges Arcand (président de l'ARUQSS) nous rappelle qu'à la dernière réunion de la FRUQ il avait suggéré de former un groupe de discussion ayant pour but de garder un lien entre les différentes associations de retraités de l'UQ entre les assemblées annuelles de la FRUQ. Il nous invite à identifier une personne qui pourrait se joindre à ce

groupe. Après une courte discussion, il semble que l'intérêt à faire partie de ce groupe de discussion est inexistant.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 11 h 30.